

Protocole éditorial

Le texte doit :

- Être précédé d'un titre en majuscule et du nom de son autrice ou de son auteur ;
- Comprendre entre 20 000 et 30 000 caractères (espaces comprises) ;
- Être en format Microsoft Word ;
- Être saisi en traitement de texte avec la police Times New Roman 12 pts ;
- Être tapé à interligne double ;
- Être justifié ;
- N'inclure aucun interligne ni espacement entre les paragraphes ;

L'auteur ou l'autrice doit :

- Identifier les intertitres en caractère gras et leurs subdivisions en italique ;
- Éviter l'utilisation du gras, du soulignement et des petites lettres capitales ;
- Utiliser les guillemets français avec espaces insécables et les guillemets anglais sans espace pour des citations à l'intérieur d'une autre citation ;
- Mettre des espaces insécables avant toute ponctuation haute ;
- Mettre les mots dans toute langue autre que le français (incluant l'anglais) en italiques ;
- Donner la traduction de tous les passages dans cités une langue autre que le français (incluant l'anglais) ;
- Intégrer au corps du texte les citations de quatre lignes et moins (entre guillemets), alors que les citations de cinq lignes et plus sont placées en retrait (1,25 cm de chaque côté), sans guillemets, à interligne simple avec la police *Times New Roman* 11 pts.
- Écrire les noms complets ;
- Inscrire les siècles en chiffres romains ;
- Mettre les exergues à droite ;
- Mettre un alinéa au début du premier paragraphe de chaque intertitre.

L'auteur ou l'autrice peut :

- Utiliser la formule usuelle « Désormais, les références à cet ouvrage seront indiquées par le sigle X, suivi de la page, et placées entre parenthèses dans le corps du texte » (le sigle en italique comprend une, deux ou trois lettres correspondant au titre de l'ouvrage) pour changer d'appareil de référence lorsqu'un ouvrage ou document à l'étude est cité à plusieurs reprises.

Tableaux et illustrations

Nous acceptons la présence de tableaux, graphiques et illustrations dans notre revue seulement si ces derniers sont des productions originales de l'auteur/autrice ou si celui-ci ou celle-ci fournit les autorisations émises par les organismes propriétaires des droits. Ces supports visuels doivent être conformes aux exigences suivantes :

- Les illustrations sont en format jpeg ou idéalement tiff ;
- La résolution de l'image doit convenir au standard de la revue à la discrétion du comité éditorial ;
- Les supports visuels doivent être envoyés dans un fichier distinct du formulaire et du texte en indiquant clairement sa position dans le texte.

Références

Laïus utilise l'appareil de note de bas de page uniquement. Les notes de bas de page peuvent également être utilisées afin d'ajouter des spécifications complémentaires aux textes tant et aussi longtemps que ces notes ne sont pas constitutives du propos de l'auteur/autrice.

- Toute modification d'une citation doit être placée entre crochets.
- L'appel de note est placé avant toute ponctuation et est donc le plus près possible du texte, à l'intérieur des guillemets.

Présentation des références¹

Livre : Prénom Nom, *Titre de l'ouvrage*, Ville, Maison d'édition, coll. « Nom de la collection », année de publication [première année de publication s'il s'agit d'une réédition], tome, p.

Exemple : Gilles Havard, et Cécile Vidal, *Histoire de l'Amérique française*, Paris, Éditions Flammarion, coll. « Champs histoire », 2008 [2003], 863 p.

Article de revue : Prénom Nom, « Titre de l'article », *Titre de la revue*, vol., n° (titre du numéro, dir. du numéro), moment de la publication, p.

Exemple :

Nancy Shoemaker, « How Indians Got to be Red », *The American Historical Review*, vol. 102, n° 3, juin 1997, p. 625-644.

Dominique Garand, « L'histoire malgré le roman historique », *Voix et Images*, vol. 43, n° 3 (*Mémoire du conte et renouvellement du roman québécois contemporain*, dir. Marise Belletête et Marie-Pascale Huglo), 2018, p. 121-130

Article de journal : Prénom Nom, « Titre de l'article », *Titre du journal*, date, p.

Exemple : Fernand Couturier, « La question de fond à Laval et à l'UQAM : qu'est-ce que l'Université ? », *Le devoir*, 29 décembre 1976, p. 5.

¹ Toutes les notes de bas de page doivent être rédigées avec la police *Times New Roman* 10 pts en simple interligne.
 S'il y a deux ou trois auteurs ou autrices : Prénom Nom, et Prénom Nom, et Prénom Nom, [...]
 S'il y a plus de trois auteurs ou autrices : Prénom nom et coll., [...]

Article tiré d'un ouvrage collectif : Prénom Nom, « Titre de l'article », dans Prénom Nom (dir.), *Titre de l'ouvrage collectif*, Ville, Maison d'édition, années de publication, p.

Exemple : Isabelle Perreault, « La sécularisation des discours sur la sexualité au Québec dans les années 1960 », dans Jean-Philippe Warren (dir.), *Une histoire des sexualités au Québec au XX^e siècle*, Montréal, VLB éditeur, 2012, p. 160-171.

Rubrique de dictionnaire ou d'encyclopédie : Prénom Nom, « Titre de la rubrique », *Titre du dictionnaire ou de l'encyclopédie*, maison d'édition, années de publication, vol., p.

Exemple (en ligne) : Michelle Filice, « Bispiritualité », *L'encyclopédie canadienne*, 2023 [en ligne] <https://www.thecanadianencyclopedia.ca/fr/article/two-spirit> (consultée le 10 juin 2024).

Exemple (papier) : Antoine Furetière, « Livre », *Dictionnaire universel*, SNL - Le Robert, 1978 (1690), vol. 2, s.p.

Thèse ou mémoire : Prénom Nom, *Titre de la thèse ou du mémoire*, thèse (ou mémoire) en (discipline), Ville, Université, année du dépôt, p.

Exemple : Traïan Buruiana, *Les cultes des eaux douces à Rome d'après les sources de la république tardive et du Haut-Empire : une idiosyncrasie culturelle ?*, thèse en histoire, Montréal, Université de Montréal, 2021, 268 p.

Document d'archives (source) : Prénom Nom, *Titulature* (la plus précise possible), Nom du service d'archives, Fonds, cote, nombre de pages ou page.

Exemple : Régis du Roulet, *Journal de voyage dans la nation des Chactas*, Archives nationales d'outre-mer (ANOM), Colonies, Secrétariat d'État à la Marine — Correspondance à l'arrivée de la Louisiane (1675-1819), C13A, vol. 12, 1729, p. 159.

Entrevue (source) : Prénom Nom, *titre de l'entrevue*, par Prénom Nom (de l'intervieweur), Ville [mode de communication], date, nombre de page, page ou minutes d'enregistrement.

Exemple : Gilles Vigneault, *La mémoire des boîtes à chansons : Compte-rendu de l'entrevue réalisée avec Gilles Vigneault*, par Simon Desjardins, Rimouski [en visioconférence], 28 juin 2022, 15 p.

Film : Prénom Nom du réalisateur (réal.), et Nom du scénariste (scén.),
Titre du film, Ville, Maison de production, année de production, couleur/n&b, durée (en min.).

Exemple : Edward Sheriff Curtis (réal. et scén.), *In the Land of the Head Hunter : A Drama of Promotive of the Shores of the North Pacific*, Seattle, Seattle Film Co., 1914, n&b, 67 min.

Œuvre d'art : Prénom Nom de l'artiste, *Titre de l'œuvre*, année de production, type d'œuvre d'art, méthode de production, dimension en centimètre. Collection de l'institution ou de l'individu.

Exemple : Paryse Martin, *La patience des souffles*, 2022, peinture, aquarelle et encre sur papier Kozuke, 151 x 99 cm. Collection privée.

Site internet : Titre du site, *Titre de la page* [adresse URL] (consultée le [date complète]).

Exemple : WikiLeaks, *Global Economy* [en ligne] <https://wikileaks.org/+Global-Economy-+.html> (consultée le 10 juin 2024).

Références immédiatement répétées : *Ibid.*

Références déjà citées : Nom de famille de l'auteur, *Titre de l'ouvrage* ou « Titre de l'article » [uniquement si le texte présente plusieurs textes portant ce nom de famille], *op. cit.*, p.

Exemple : Buruiana, *op. cit.*, p. 147.

Abréviations

s.p.	Sans page
s.d.	Sans date
s.a.	Sans auteur/autrice
n.a.	Non applicable
s.l.	Sans lieu
vol.	Volume
n°	Numéro
coll.	Collection
éd.	Édition ou éditeur
et coll.	Et collaborateurs
trad.	Traduction
c.f.	<i>Confer</i> (veuillez vous reporter à tel passage, à tel ouvrage)
<i>sic</i>	(à placer à la suite d'une erreur repérée par l'auteur dans une citation retranscrite telle quelle, en italique et sans point subséquent)
<i>Ibid.</i>	<i>Ibidem</i> (même endroit)

Op. cit. *Opus citatum* (ouvrage cité)

Id. *Idem* (le même) – à utiliser lorsque la référence précédente est identique.